

Voici ce que disent [Louis GILLE](#), [Alphonse OOMS](#) et [Paul DELANDSHEERE](#) dans ***Cinquante mois d'occupation allemande*** (Volume 3 : 1917) du

JEUDI 12 AVRIL 1917

La Banque Nationale a décidé, pour éluder l'ordonnance du haut commissaire impérial des banques qui lui enjoint de ne plus payer désormais qu'en francs, de suspendre complètement le service des compte-courants. Comme sa clientèle lui apportait constamment des marks et qu'ainsi le papier allemand risquait de s'accumuler dans ses caisses, elle a eu recours à ce moyen radical pour empêcher l'autorité allemande de saisir encore son encaisse-marks et d'en opérer de force le transfert dans les banques allemandes.

La Banque Nationale a notifié sa décision à toutes ses agences de province dans une circulaire qui a dû recevoir l'approbation allemande. Elle a invoqué pour justifier cette mesure l'arrêté allemand du mois de septembre 1914 qui traite de la surveillance des banques et assure la sauvegarde des droits de propriété et des droits privés des établissements financiers.

Jusqu'à présent le Gouvernement allemand a laissé faire. Mais il est peu probable que le conflit soit terminé (1).

(1) Voir 25 avril 1917.

Notes de Bernard GOORDEN.

Voyez 3 mars 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170303%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>

Voyez 9 mars 1917 :

<http://www.idesetautres.be/upload/19170309%2050%20MOIS%20OCCUPATION%20ALLEMANDE.pdf>